

Article 21 du Règlement

Beaucoup de Canadiens ne se rendent peut-être pas compte qu'au moment où ils se sont enrôlés dans les Forces armées canadiennes, les autochtones canadiens n'avaient pas le droit de vote et ne pouvaient pas être conscrits pour défendre notre pays. Pour beaucoup d'entre eux, c'était la première fois qu'ils s'éloignaient de chez eux et la langue et les coutumes des autres soldats leur étaient étrangères.

Au pays, beaucoup de femmes indiennes ont dû faire face à une augmentation de leurs responsabilités, à la solitude et à la misère quand elles ont perdu leur pourvoyeur et leur compagnon. A leur retour de la guerre, beaucoup de ces anciens combattants volontaires et leurs enfants ont été dépouillés de leur statut d'Indien et ce n'est que maintenant, soit 42 ans plus tard, qu'on le leur redonne après les modifications apportées en 1985 à la Loi sur les Indiens.

Les anciens combattants autochtones se sont sacrifiés avec abnégation pour servir leur pays, et tous les Canadiens devraient être fiers d'eux. En fait, le rôle qu'ils ont joué pendant la guerre n'a pas encore été apprécié à sa juste valeur. C'est pourquoi, monsieur le Président, quand nous rendrons hommage, le Jour du Souvenir, à tous les anciens combattants canadiens auxquels nous devons tant, rappelons-nous en particulier la contribution des soldats autochtones du Canada.

* * *

[Français]

LA SEMAINE NATIONALE DE LA PRÉVENTION DU CRIME

LES MÉFAITS DE LA DROGUE

Mme Carole Jacques (Montréal—Mercier): Monsieur le Président, nous en sommes à la quatrième journée de la Semaine nationale de la prévention du crime.

Nous connaissons tous les méfaits de la drogue. Nous devons donc fournir aux jeunes les renseignements qui leur permettront de prendre des décisions en connaissance de cause, en sachant quelles seront les conséquences de leurs actes pour eux-mêmes et pour ceux qui les aiment.

La prévention commence à la maison, à l'école et là où les jeunes s'adonnent à leurs activités quotidiennes.

Au cours de cette Semaine nationale de la prévention du crime, un certain nombre de communautés se concentreront sur la question des drogues. Plusieurs conférences de jeunes seront tenues entre autres à Vancouver, à Edmonton et à Summerside, lesquelles examineront les problèmes et les solutions possibles. Demain, monsieur le Président, la prévention du crime sera l'un des sujets abordés au Collège Maisonneuve, à Montréal.

Les moyens que nous prenons pour prévenir le crime ne sont restreints que par les limites de notre imagination.

* * *

● (1410)

L'IMMIGRATION

LA DIFFICULTÉ POUR LES IMMIGRANTS DE S'INTÉGRER À LA COLLECTIVITÉ FRANCOPHONE

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Monsieur le Président, depuis plusieurs mois on peut constater que le ministère de

l'Emploi et de l'Immigration effectue de nombreuses coupures au niveau du personnel des centres d'Emploi et Immigration à travers le Canada, ainsi qu'au niveau des budgets affectés aux divers programmes offerts.

D'autre part on a pu constater également le peu d'importance accordée jusqu'ici par les conservateurs à l'intégration des immigrants dans la société canadienne.

Or, jamais on n'aurait pu soupçonner que les coupures budgétaires de ce ministère iraient jusqu'à sabrer dans un secteur aussi important que l'apprentissage d'une des deux langues officielles par l'entremise de programmes offerts aux immigrants. Croyez-le ou non, monsieur le Président, c'est précisément ce qui se passe actuellement en Mauricie.

En effet, quinze personnes de ma circonscription se sont inscrites à un programme d'apprentissage de la langue française offert par l'entremise du centre d'emploi du Canada, devant débiter le 26 octobre dernier.

Quatre jours avant que ne s'amorce le programme, soit le 22 octobre, ces quinze personnes ont été avisées par les centres d'emploi de la région que, dû à des coupures budgétaires, le cours de français était annulé.

N'est-ce pas un illogisme grave, monsieur le Président, que d'effectuer des coupures dans des programmes pour que nos immigrants puissent acquérir la connaissance d'une des deux langues officielles, acquisition qui leur permet de fonctionner normalement dans notre société canadienne?

Ces immigrants nous démontrent leur volonté de s'intégrer et le gouvernement conservateur leur met des bâtons dans les roues au lieu de leur donner les outils nécessaires pour faciliter leurs démarches.

N'est-ce pas là, monsieur le Président, une situation inacceptable?

* * *

[Traduction]

LE NORD CANADIEN

LE PIPELINE DE LA VALLÉE DU MACKENZIE—L'HOMMAGE RENDU PAR LES AUTOCHTONES À «L'HOMME D'AFFAIRES DES DIX DERNIÈRES ANNÉES»

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, M. Bill Pierce, vétéran du secteur du pétrole et des pipelines et vice-président de l'*Interprovincial Pipeline Company*, a été désigné récemment «homme d'affaires des dix dernières années» par le chef indien Gerry Antoine de la bande de Fort Simpson à une assemblée du conseil régional des Decho.

En parlant de la construction du pipeline de la vallée du Mackenzie, le chef Antoine a dit à M. Pierce:

Nous ne croyons pas que votre compagnie ait fait délibérément du tort aux autochtones. Nous vous remercions d'avoir tenu la plupart de vos promesses quand le pipeline a été construit et de continuer à les tenir maintenant qu'il est en exploitation.

Le juge Thomas Berger, le socialiste du sud, avait tort. Les gens de la vallée du Mackenzie avaient raison. On peut exploiter le pétrole et le gaz du Nord à l'avantage mutuel de tous les intéressés. Des hommes comme Bill Pierce et Gerry Antoine l'ont prouvé.